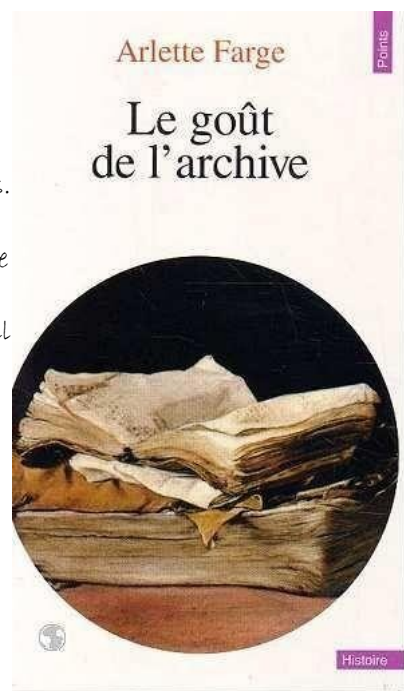


## CONSEILS DE LECTURE

*Le goût de l'archive* d'Arlette Farge  
Point Histoire n°H233, 1989, 152 pages.

Ce livre parle du travail de l'historien à partir des documents d'archives. Arlette Farge est une spécialiste du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle a étudié les milieux marginaux de la Capitale. Elle raconte son métier d'historienne et son « voyage » dans ce monde des archives judiciaires. Seule critique négative, le livre ayant été écrit à la fin des années 80, il n'évoque pas la modernisation des services d'Archives. La numérisation permet de rendre consultable des documents qui ne l'étaient pas auparavant.

« Le goût de l'archive s'enracine dans ces rencontres avec des silhouettes défaillantes ou sublimes. Obscure beauté de tant d'existences à peine éclairées par les mots, s'affrontant à autrui, aussi prisonnières d'elles-mêmes que défaits du temps qui les abrite. » page 60



*Honnî soit qui mal y pense : L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais* d'Henriette Walter  
Robert Laffont, 2001, 364 pages.

Avec l'arrivée de Guillaume de Normandie et de ses barons en Angleterre au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, le français s'est imposé comme la langue de la cour (*Dieu est mon droit*), de sa cour (*honnî soit qui mal y pense*) et de son administration. Au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, l'anglais commence à s'imposer à son tour.

Le XVII<sup>ème</sup> siècle sera pour les deux langues une période de réflexion, d'embellissement et le début des répertoires lexicographiques et encyclopédiques. Le français et l'anglais vont traverser l'Atlantique. C'est la découverte du Nouveau Monde et elles prendront le large par le biais de la colonisation.

Henriette Walter conte l'histoire commune de ces deux langues. Son livre, érudit et agréable à lire. Il est ponctué d'exemples et de jeux.

Michel Duchéin

# 50 années qui ébranlèrent l'Angleterre

Les deux Révolutions  
du XVII<sup>e</sup> siècle

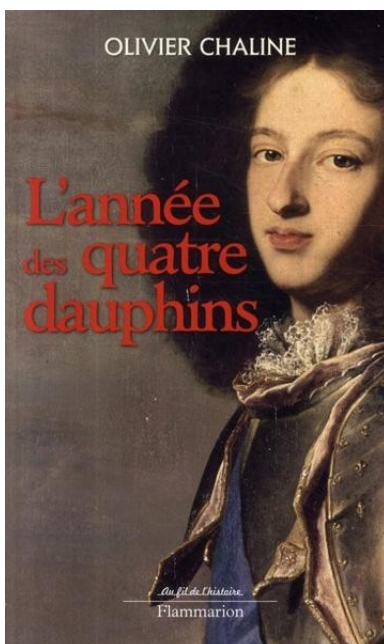


*50 années qui ébranlèrent l'Angleterre : les deux révolutions du XVII<sup>e</sup> siècle de Michel Duchéin  
Fayard, 2010, 499 pages.*

Contrairement à ce que pensent les Français, ils ne sont pas les premiers à avoir mis à mort un roi, eu un régime (pratiquement) républicain et mit en place une restauration qui ne réussira pas. Non, l'Angleterre a un siècle d'avance sur la France. Ces révolutions ont d'ailleurs marqué les historiens français du XIX<sup>ème</sup> siècle comme François Guizot.

Entre 1638 et 1689, l'Angleterre et les îles britanniques ont connu plusieurs bouleversements politiques : une guerre civile entre le roi et le Parlement ; le renversement de la monarchie ; l'exécution du roi, Charles I<sup>er</sup> ; l'établissement d'une république et d'une dictature militaire menée par Oliver Cromwell ; la restauration de la monarchie et enfin la substitution d'une autre dynastie (Jacques II Stuart étant remplacé par Guillaume III d'Orange) avec une régime politique remodelé.

« On remarque que, contrairement à la Révolution française de 1789, il n'était pas question de supprimer la noblesse en tant que telle, mais seulement en tant qu'élément spécifique du corps législatif. Les efforts des *levellers* [personnes souhaitant l'égalité des droits, la liberté d'opinion et d'expression et le nivellement des conditions sociales] pour abolir la noblesse ne dépassèrent jamais le stade de la polémique. L'Angleterre se retrouvait donc sans monarchie, mais en état d'apesanteur constitutionnelle. C'était une situation jusqu'alors inédite en Europe. » page 244



*L'année des quatre dauphins d'Olivier Chaline  
Flammarion, collection « Au fil de l'histoire », 2009, 218 pages.*

Cela fait 68 ans que Louis XIV règne sur la France. C'est un vieil homme et toutes ses espérances et la solidité de sa dynastie vont s'effondrer en moins d'un an. En effet, en 11 mois, le royaume va connaître quatre dauphins. Du 5 avril 1711 jusqu'au 27 mars 1712, il perdra successivement son fils, Monseigneur, emporté par la petite vérole ; son petit-fils, le Duc de Bourgogne ; le fils aîné du Duc de Bourgogne, le duc de Bretagne. Enfin le fils cadet du duc de Bourgogne, le duc d'Anjou a frôlé la mort.

Olivier Chaline décrit un Louis XIV accablé par la douleur et le chagrin qui malgré tout gardera son sens du devoir et le sens de la majesté.

« A Fontainebleau comme à Versailles, la cour vivait sous l'œil du maître, mais celui-ci avait depuis longtemps éprouvé le besoin de s'en isoler en compagnie d'une société choisie dans un domaine enchanté tout entier de sa création, Marly. » pages 158-159

21 juin 1791 varennes : la mort de la royauté de Mona Ozouf  
Gallimard, collection « Les journées qui ont fait la France »,  
2005, 433 pages.

Mona Ozouf montre dans ce livre comment l'équipée de la fuite à varennes a renvoyé les Français à définir quel rapport ils entretenaient avec la royauté séculaire.

Louis XVI a beaucoup hésité avant de fuir. Il laisse un mémoire dans lequel il n'accepte pas la fonction que la Révolution lui concède. Entre le 21 juin 1791, 9h et le 22 juin 22h les Constituants sont déconcertés par la fuite du roi puis sa capture.

Le royaume était devenu orphelin de son roi, car dans la doctrine monarchique le roi est inséparable de la nation. Varennes va ouvrir la question de la nature et de l'utilité d'un roi, ce dernier venant de désavouer la Constitution. Une majorité de l'Assemblée ne se laisse pas abuser par la thèse de l'enlèvement.

Se pose aussi la question de l'inviolabilité du roi. Deux argumentaires s'affrontent. La première est jacobine (Robespierre, Pétion...) où Louis XVI est un citoyen comme les autres, mais la royauté n'est pas mise en cause. La seconde est constitutionnelle. Elle ne dissocie pas la personne de la fonction. A la suite à ces débats, l'idée républicaine s'immisce dans les têtes même si elle avait commencé à faire son chemin notamment par le biais de la culture antique.

Le 21 juin 1791 ouvre une fracture qui amènera 18 mois plus tard la mort de Louis XVI et avec elle l'extinction de la royauté.

« Que la fuite royale ait décidément changé la donne, on en aura un nouvel exemple quand s'ouvrira, en novembre de l'année suivante, le procès du monarque. Depuis un an, la guerre a été déclarée, la foule émeutière a par deux fois, empli les rues parisiennes et envahi les Tuileries, la Législative a dû céder la place à une nouvelle assemblée qui allait proclamer la République ; [...] Les Conventionnels, comme hier les Constituants, sont renvoyés à l'énigme de l'inviolabilité royale. Et ils butent sur le problème qui s'est posé à leurs prédécesseurs : faut-il faire un procès à ce roi qui jadis était un pouvoir et aujourd'hui n'est plus qu'un homme, prisonnier des murs épais du Temple ? » pages 358-359

LES JOURNÉES  
QUI ONT FAIT LA FRANCE

21 JUIN 1791

Mona Ozouf  
**Varennes**  
*La mort de la royauté*



nrf

GALLIMARD